Royaume de Belgique
Province de Luxembourg

22 Rue Haute – 6791 ATHUS

RECRUTEMENT D'UN MAITRE-NAGEUR SAUVETEUR À 4/5 TEMPS À TITRE CONTRACTUEL (H/F) – NIVEAU D4/B1 – POUR LES CENTRES SPORTIFS DE LA COMMUNE D'AUBANGE

Conditions de recrutement

- être belge ou ressortissant ou non de l'Union européenne. Les ressortissants hors de l'Union européenne doivent être porteurs d'un permis de travail ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- être porteur d'un Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieure (CESS) ou Bachelier en éducation physique. En cas de diplôme(s) étranger(s), fournir l'équivalence.
- être porteur du Brevet Supérieur de Sauvetage Aquatique (BSSA).

Toutes les conditions précitées devront être remplies à la date de clôture des candidatures.

- satisfaire à l'examen de recrutement consistant en une épreuve orale.

Les candidats devront obtenir au moins 60% de points pour être retenus.

Fonction

Le maître-nageur sauveteur côtoie tous types de publics : bébés nageurs, enfants, nageurs confirmés, personnes âgées, femmes enceintes.

Compétences et actions :

- Maîtriser les différentes techniques de nage
- Effectuer les premiers soins, utiliser un défibrillateur
- Surveiller la piscine
- Respecter les normes de sécurité et d'hygiène en vigueur

Savoir-être :

- Excellente capacité de réaction
- Sens de l'observation et vigilance
- Bonne vue et bonne ouïe
- Bonne condition physique
- Pédagogie
- Patience
- Esprit d'équipe
- Sociabilité
- Résistance au stress

Conditions de travail

Régime de travail	30 heures 24'/semaine, 4/5 temps
Contrat	CDD / remplacement
Salaire	Barème D4 : min 15.823,55 € - max 23.131,96 € ; soit indexé au 01/07/2016 : min 25.960,12 € - max 37.950,29 € Barème B1 : min 18.026,82 € - max 25.011,57 € ; soit indexé au 01/07/2016 : min 29.574,80 € - max 41.033,98 €

Avantages

- Chèques-repas
- Pécule de vacances
- Allocation de fin d'année

Dossier de candidature

- A adresser sous pli recommandé au Collège communal d'Aubange
rue Haute 22 à 6791 ATHUS ou

- A déposer contre accusé de réception au service du personnel de la Commune d'Aubange
rue Haute 38 à 6791 ATHUS ou

- A envoyer par mail (seuls la lettre de motivation et le CV peuvent être transmis de cette manière) au service du personnel de la Commune d'Aubange (un accusé de réception sera renvoyé) personnel@aubange.be

Les documents à annexer à l'acte de candidature sont les suivants :

- lettre de motivation ;
- curriculum vitae ;
- copie du diplôme requis ou de l'équivalence ;
- copie du Brevet Supérieur de Sauvetage Aquatique (BSSA) ;
- justificatif(s) ou attestation(s) d'expérience professionnelle, le cas échéant ;
- copie du permis de travail, le cas échéant ;

Tout dossier incomplet à la date de clôture du dépôt des candidatures sera écarté d'office.

En cas de réussite, le candidat retenu devra aussi fournir un :

- extrait d'acte de naissance,
- certificat de domicile et de nationalité daté de moins de 3 mois,
- extrait de casier judiciaire daté de moins de 3 mois,

avant de pouvoir prétendre à une désignation par le Collège communal.

Les candidatures doivent être rentrées pour le **vendredi 16 juillet 2017** au plus tard, le cachet de la poste ou la date de l'accusé de réception faisant foi.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- Auprès du Service du Personnel (☎ 063/38.09.55 ou 063/38.09.58)

Commune d'Aubange, le 26 juin 2017
Par le Collège,

Le Directeur général,
(s) ANTONACCI T.

Le Bourgmestre,
(s) BIORDI V.